

PRESCRIRE LE BOIS EN FACADE AVEC ASSURANCE DURABILITE, CONCEPTION ET FINITIONS POUR DES OUVRAGES PERENNES

Jeudi 2 avril 2026 à Lyon (69)

Ou

Vendredi 20 novembre 2026 à Lempdes/Clermont-Ferrand (63)

*** Formation proposée en présentiel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> Prérequis : aucun



OBJECTIFS :

Définir le niveau de durabilité des éléments bois intégrés en façade

- Comparer et choisir une essence de bois et/ou un procédé de traitement de préservation adapté au niveau de durabilité requis en façade
- Adapter une conception globale préservant la pérennité technique et esthétique des ouvrages bois exposés en façade
- Concevoir des détails techniques permettant d'assurer la pérennité des ouvrages bois exposés en façade (précadre d'ouverture, angles murs...)
- Proposer et choisir un état de finition des bois intégrés en façades
- Recommander un suivi d'entretien pour préserver l'aspect des bois intégrés en façade
- Proposer et choisir des solutions bois et autres que bois en vêtements extérieurs sur structure bois et argumenter ses choix



PROGRAMME :

1 - La durabilité naturelle des essences de bois et les moyens de préservation

- Déterminer la classe d'emploi et la longévité des essences de bois correspondantes aux utilisations extérieures
- Identifier les principales essences françaises utilisables en vêtements extérieurs selon les classes d'emploi visées
- Choisir un procédé de préservation adapté aux essences de bois afin d'augmenter leur durabilité naturelle

2 - Les finitions

- Identifier et savoir recommander les solutions en matière de finitions et leur mode d'application sur les éléments de façades extérieures en bois

3 - L'entretien

- Définir l'entretien adapté aux différentes solutions de vêtements extérieurs en bois

4 - La conception globale

- Adopter une conception architecturale avec le bois basée sur la préservation esthétique et technique du bois exposés en façade et l'anticipation des phénomènes de vieillissement d'aspect

5 - Le traitement des détails constructifs

- Concevoir des détails techniques de façade drainant et préservant les parties bois de façade (ouverture, angles...) de l'humidité tout en permettant un vieillissement d'aspect maîtrisé → travail sur des détails techniques d'exécution et sur une défauthèque

6 - Les solutions autres que le bois en vêtements extérieurs

- Décrire les principales solutions de vêtements extérieurs autres que bois et leurs particularités pour une utilisation sur une structure bois

**FORMATEUR : Jean-Pierre Mathé, Prescripteur bois - construction**

Compétences : connaissances techniques approfondies du bois , matériau, produits et technologies constructives, maîtrise de la conception de bâtiments à structure bois énergétiquement performants.
 Formateur facilitateur certifié

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Date limite d'inscription le 23 mars 2026 (69) ou le 2 novembre 2026 (63).

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois Occitanie

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

[Adhérez](#)
Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIFPL** : le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge>
- **OPCO EP** : le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys** : le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto** : le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent Handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Echantillons de produits
- ☐ Défautèque
- ☐ Maquette
- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Support de formation et ressources remis aux stagiaires
- ☐ Etude de cas

Modalités pédagogiques

- ☐ Participation active des stagiaires
- ☐ Expérientielle (apprentissage par l'expérience)
- ☐ Magistrale



Plus de renseignements : *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -*

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent handicap: jp.mathe@fibois-aura.org

**DURÉE** : 1 journée (7 heures)**BULLETIN REPONSE À COMPLETER****FORMATION**

Prescrire le bois avec assurance - Durabilité, conception et finitions pour des ouvrages pérennes

Jeudi 2 avril 2026 à Lyon (69)

Ou Vendredi 20 novembre 2026 à Lempdes/Clermont-Ferrand (63)

En présentiel

Date limite d'inscription le 23 mars 2026 (69) ou le 2 novembre 2026 (63)

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation le 2 avril 2026☐ 354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)☐ participera à la formation le 20 novembre 2026☐ 450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

☐ oui☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

☐ oui☐ non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

☐ oui☐ non**Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?**☐ emailing☐ réseaux sociaux☐ news Fibois☐ encart publicitaire☐ bouche à oreille☐ autre : précisez.....**A retourner par courrier avec le règlement à****Date / Cachet / Signature****Fibois Auvergne-Rhône-Alpes****10 Allée des Eaux et Forêts****63370 LEMPDES**

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA est membre



V 5 du 19 mars 2026